

Informations relatives à l'habilitation électrique

Pour compléter la [brochure ED 6127 « Habilitation électrique »](#), l'INRS a publié [une foire aux questions](#) qui répond à plus d'une cinquantaine d'interrogations les plus fréquentes, comme par exemple :

- Faut-il être habilité pour remplacer des lampes ?
- Quelles activités peut-on effectuer sans habilitation électrique ?
- Quel symbole d'habilitation faut-il pour réarmer un disjoncteur en basse tension ?
- Faut-il être habilité pour utiliser un appareil électrique ?
- Etc.